

Harry Crowe Foundation Conference Conférence de la fondation Harry-Crowe

ACADEMIC FREEDOM AND THE LAW LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE ET LA LOI

February 10 & 11, 2022 | 10 et 11 février 2022

Conference overview Aperçu de la conférence

Academic freedom in Canada is the right of academic staff to teach and discuss, to research and publish, to participate in the academic governance of and to criticize their administration, and to exercise their civil liberties, including freedom of expression, without institutional censorship. The exercise of academic freedom is both facilitated by and constrained by the law. This conference will explore the legal foundations of academic freedom, as well as the legal limits placed on it with a view to strengthening the protections for academic freedom in Canada.

La liberté académique au Canada est le droit des membres du personnel académique d'enseigner et de débattre, de participer à la gouvernance académique de leur administration et de critiquer celle-ci, et d'exercer leurs libertés civiles, y compris la liberté d'expression, à l'abri de la censure institutionnelle. L'exercice de la liberté académique est à la fois facilité et limité par la loi. Cette conférence explorera les fondements juridiques de la liberté académique, ainsi que les limites légales qui lui sont imposées, dans le but de renforcer les protections de la liberté académique au Canada.

Academic Freedom and the Law La liberté académique et la loi

Thursday, February 10 Jeudi 10 février

12:30 - 12:45

Welcome and overview Mot de bienvenue et aperçu de la conférence

- Penni Stewart
 President, Harry Crowe Foundation
 Présidente, Fondation Harry-Crowe
- David Robinson
 Executive Director, Canadian Association of University Teachers
 Directeur général, Association canadienne des professeures et professeurs d'université

12:45 - 14:15

The Legal Protections of Academic Freedom in Canada Les protections légales de la liberté académique au Canada

Unlike most other jurisdictions, academic freedom has very limited statutory or constitutional recognition in Canada. Rather, the strongest legal protections for academic freedom are contractual and are embedded in and enforced through collective bargaining agreements negotiated by faculty unions. What are the implications, strengths, and weaknesses of the current legal protection of academic freedom in Canada?

Contrairement à la plupart des autres ressorts, le Canada assure une reconnaissance législative ou constitutionnelle de la liberté académique très limitée. En fait, les protections légales les plus vigoureuses en matière de liberté académique restent contractuelles et sont prévues et appliquées par le biais de conventions collectives négociées par les syndicats de personnel académique. Quelles sont les implications, les forces et les faiblesses de la protection légale actuelle de la liberté académique au Canada?

Moderator I modératrice: Penni Stewart

- Mary-Elizabeth Dill / Adriel Weaver Goldblatt Partners
- Michael Lynk Western University
- John MacCormick / Joël Michaud Pink Larkin

14:15 - 14:30 **Break / Pause**

14:30 – 16:00 Academic Freedom and the "Duty of Loyalty" La liberté académique et le « devoir de loyauté »

Employment law dictates that employees owe a duty of loyalty to their employer. How should this legal principle be interpreted in a university or college workplace where academic freedom grants academic staff the right to engage in public debate and participate in and criticize the governance and administration of the institution?

Le droit du travail stipule que les employés sont tenus d'un devoir de loyauté envers leur employeur. Comment interpréter ce principe juridique sur le lieu de travail d'une université ou d'un collège où la liberté académique accorde au personnel académique le droit de participer au débat public, de même qu'à la gouvernance et à l'administration de l'établissement et de les critiquer?

Moderator I modératrice: Françoise Naudillon

- Len Findlay University of Saskatchewan
- Sarah Godwin Canadian Association of University Teachers | Association canadienne des professeures et professeurs d'université
- David Robinson Canadian Association of University Teachers I Association canadienne des professeures et professeurs d'université

Friday, February 11 Vendredi 11 février

12:30 – 14:00 The Legal Limits of Academic Freedom Les limites légales de la liberté académique

Academic freedom protects the investigation and discussion of unpopular and controversial topics and ideas. Disputes can arise, however, when the expression of controversial ideas is deemed to violate human rights, or constitute harassment, hate speech, or libel. Where should the line be drawn between expression that is controversial or offensive to some, and that which is legally prohibited by human rights and anti-harassment requirements?

La liberté académique protège les enquêtes et les débats sur des sujets et des idées impopulaires et controversés. Des litiges peuvent toutefois survenir lorsque l'expression d'idées controversées est jugée constituer une violation des droits de la personne, un harcèlement, un discours haineux ou une diffamation. Où doit-on tracer la ligne entre l'expression qui est controversée ou offensante pour certains et celle qui est interdite par la législation sur les droits de la personne et les dispositions contre le harcèlement?

Moderator I modérateur: William Bruneau

- Faisal Bhabha Osgoode Hall Law School
- Jamie Cameron Osgoode Hall Law School
- Anver Emon University of Toronto
- Peter Jacobsen WeirFoulds LLP

14:00 - 14:15 **Break / Pause**

14:15 – 15:45 The Future of Academic Freedom in Law L'avenir de la liberté académique en droit

Recent court decisions, legislative initiatives, and government regulations signal an evolving legal landscape affecting post-secondary education, with potential implications for academic freedom. How is the statutory and constitutional recognition of academic freedom changing and what are the implications? Is there a need to strengthen the legal and constitutional foundations of academic freedom?

Les récentes décisions judiciaires, initiatives législatives et réglementations gouvernementales laissent apparaître un paysage juridique en évolution qui influe sur l'éducation postsecondaire, avec des conséquences potentielles sur la liberté académique. Comment la reconnaissance légale et constitutionnelle de la liberté académique évolue-t-elle et quelles en sont les implications? Est-il nécessaire de renforcer les fondements juridiques et constitutionnels de la liberté académique?

Moderator I modérateur: Michael Lynk

- Craig Bavis Victory Square Law Office
- Louis-Philippe Lampron Université Laval
- Linda McKay-Panos Alberta Civil Liberties Research Centre, University of Calgary
- James Turk Ryerson University

15:45 – 16:00 Closing Remarks Observations finales

Penni Stewart

President, Harry Crowe Foundation Présidente, Fondation Harry-Crowe

David Robinson

Executive Director, Canadian Association of University Teachers Association Canadienne des professeures et professeurs d'université



Craig Bavis

Craig has his Bachelor of Laws and his Bachelor of Arts in Political Science (Honours) from UBC. Craig articled at Victory Square Law Office, joined Victory Square Law Office as an associate when he was called to the bar in 2000, and became a partner in January 2005. Craig has extensive experience in advising and representing unions in mediation, arbitrations and at Labour Relations Board hearings. Craig has appeared in all levels of court up to the B.C. Court of Appeal and Federal Court of Appeal. Craig primarily represents unions in the public and private sector across British Columbia in labour matters. Craig also works in Saskatchewan where he is involved in Charter litigation.

Craig Bavis est titulaire d'un baccalauréat en droit et d'un baccalauréat ès arts en science politique (avec distinction) de l'Université de la Colombie-Britannique. Il a été stagiaire au cabinet d'avocats Victory Square Law Office, qu'il a ensuite rejoint en tant que collaborateur lorsqu'il a été admis au barreau en 2000, et dont il est devenu associé en janvier 2005. Il possède une vaste expérience de la fourniture de conseils et de la représentation des syndicats dans les processus de médiation et d'arbitrage et lors des audiences devant la Commission des relations de travail. Craig a plaidé à tous les échelons du système judiciaire, jusqu'à la Cour d'appel de la Colombie-Britannique et la Cour d'appel fédérale. Il représente principalement des syndicats dans les secteurs public et privé de toute la Colombie-Britannique sur les questions liées au travail. Craig exerce également en Saskatchewan, dans le domaine des contentieux fondés sur la Charte.

Faisal Bhabha

Faisal Bhabha is an Associate Professor at Osgoode Hall Law School. He has researched and published in the areas of constitutional law, multiculturalism, disability rights, national security and access to justice. He teaches employment law, constitutional law, human rights, legal ethics, and appellate advocacy. Previously, he sat as Vice-chair of the Human Rights Tribunal of Ontario (2008-2011). He maintains a varied public and private law practice, appearing before administrative boards and tribunals and at all levels of court, including the Supreme Court of Canada. He advises and represents a variety of individuals and public interest organizations in matters pertaining to constitutional law and human rights.





Jamie Cameron

Jamie Cameron is Professor Emerita, having retired from her faculty position at Osgoode Hall Law School (since 1984) in January 2020. Over the years, she has taught and written on constitutional and public law issues, including the Charter of Rights and Freedoms, freedom of expression and the press, academic freedom, US constitutional law, judicial biography, and criminal law. She has extensive publications and is an editor or co-editor of more than twelve books. She has appeared before the courts, including the Supreme Court of Canada, in Charter cases. She was on the Board of Directors for the Canadian Civil Liberties Association for over 25 years, as well as the BC Civil Liberties Association and Harry Crowe Foundation. She is currently on the Advisory Board of the Centre for Free Expression and is an adjudicator on the Ontario and Nunavut Review Boards, which deal with mentally disordered criminal offenders.

En janvier 2020, Jamie Cameron, professeure émérite, a pris sa retraite de l'Osgoode Hall Law School, où elle enseignait depuis 1984. Au fil des ans, elle a enseigné et écrit sur des questions de droit constitutionnel et public, notamment sur la Charte des droits et libertés, la liberté d'expression et la presse, la liberté académique, le droit constitutionnel américain et le droit pénal, et elle s'est intéressée aux biographies judiciaires. Elle a de nombreuses publications et elle a dirigé ou codirigé la rédaction de plus d'une dizaine d'ouvrages. Elle a comparu devant les tribunaux, y compris la Cour suprême du Canada, dans des affaires relatives à la Charte. Elle a siégé au conseil d'administration de l'Association canadienne des libertés civiles pendant plus de 25 ans, et elle a aussi été membre de la BC Civil Liberties Association et de la Fondation Harry Crowe. Elle est actuellement membre du conseil consultatif du Centre for Free Expression et elle est arbitre aux commissions d'examen de l'Ontario et du Nunavut qui s'occupent de délinquants souffrant de troubles mentaux.

Mary-Elizabeth Dill

Mary-Elizabeth Dill is a lawyer with Goldblatt Partners LLP in Toronto. She has a broad labour and human rights law practice, with a particular emphasis on university labour relations. Through both collective bargaining and litigation, Mary-Elizabeth helps Faculty Associations, and their members secure and enforce their rights. She regularly advises clients on a range of collective agreement disputes, including discrimination, harassment, workload, benefit entitlements, and academic freedom disputes. Mary-Elizabeth summered and articled at Goldblatt Partners and returned to the firm as an associate after completing a clerkship at the Court of Appeal for Ontario.

Mary-Elizabeth Dill est avocate chez Goldblatt Partners LLP, à Toronto. Elle possède une vaste expérience en droit du travail et en droit de la personne, plus particulièrement dans le cadre des relations de travail universitaires. Tant par la négociation collective que par la contestation, Mme Dill aide les associations professorales et leurs membres à garantir et à faire appliquer leurs droits. Elle conseille régulièrement ses clients au sujet d'un vaste éventail de conflits découlant de conventions collectives, qui concernent notamment la discrimination, le harcèlement, la charge de travail, le droit aux avantages sociaux et les litiges liés à la liberté académique. Mme Dill a fait un séjour d'été et un stage chez Goldblatt Partners, puis est revenue à ce cabinet comme associée suite à sa cléricature à la Cour d'appel de l'Ontario.



Anver M. Emon

Anver M. Emon is a Professor of Law and History, and Canada Research Chair in Islamic law and History at the University of Toronto's Faculty of Law and Department of History. He also directs the University's Institute of Islamic Studies.

Professeur de droit et d'histoire, Anver M. Emon est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en droit et histoire islamiques à la Faculté de droit et au Département d'histoire de l'Université de Toronto. Il dirige également l'Institut des études islamiques de l'Université.

Len Findlay

Len Findlay is Distinguished Professor Emeritus from the University of Saskatchewan, a Senior Fellow at Ryerson (X) University's Centre for Free Expression, and a former Chair of CAUT's Academic Freedom and Tenure Committee. His research focuses on European cultural theory and production, Indigenous/settler relations, and academic freedom and the decolonizing of Canadian universities. He is currently chairing a Working Group of the Royal Society of Canada on "Academic Freedom and Responsibility."



canadiennes. Il préside actuellement un groupe de travail de la Société royale du Canada sur « la liberté et la responsabilité académiques ».



Sarah Godwin

Sarah is General Counsel and Director of Legal Services and Labour Relations for CAUT. Before CAUT, Sarah worked for a major federal public service union (PIPSC) where she represented individual members as well as the Union on more systemic issues including freedom of expression for public servants. She began her legal at a Toronto firm dedicated to social justice issues where she was fortunate to work on a number of groundbreaking human rights cases. She completed her undergraduate in Political Studies at Queens University, (with a year abroad in Glasgow) and studied law at the University of Toronto, with a

concurrent master's in political science.

Sarah Godwin est avocate générale et directrice des services juridiques et des relations de travail de l'ACPPU. Avant l'ACPPU, Mme Godwin a travaillé pour un important syndicat de la fonction publique fédérale (IPFPC), où elle représentait des membres ainsi que le syndicat sur des questions plus systémiques, notamment la liberté d'expression des fonctionnaires. Elle a commencé sa carrière juridique dans un cabinet de Toronto spécialisé dans les questions de justice sociale, où elle a eu la chance de travailler sur un certain nombre de dossiers novateurs en matière de droits de la personne. Elle a obtenu son diplôme de premier cycle en études politiques à l'Université Queens (dont une année à l'étranger, à Glasgow) et a étudié le droit à l'Université de Toronto, tout en terminant une maîtrise en sciences politiques.

Peter Jacobsen

Peter Jacobsen has been providing legal and strategic advice to CAUT for many years. He represented the two University of Ottawa professors in the first Canadian Superior Court decision recognizing researcher- participant confidentiality.

Peter has over 40 years experience in practice as a litigator and provider of legal advice. He practises mainly in the areas of media law, defamation law, administrative law and constitutional law. Peter is a seasoned litigator and has significant experience in trials, appeals and judicial reviews at all levels of court and before numerous administrative tribunals. He provides regular prepublication advice and litigation services to major media outlets including The



Globe and Mail, CTV, TSN, Bloomberg as well as many magazines and periodicals, such as the Report on Business Magazine (ROB) and the Canadian Medical Association Journal (CMAJ), and publishers such as Penguin Random House, HarperCollins and House of Anansi. Peter also represents individuals and editors as well as national organizations such as the Canadian Association of University Teachers (CAUT). Peter is a senior fellow at the Ryerson Centre for Free Expression and a director of the Canadian Journalists for Free Expression. He is repeatedly rated in Best Lawyers in Canada as a leading practitioner in the specialty of Media and Defamation.

Peter Jacobsen fournit des conseils juridiques et stratégiques à l'ACPPU depuis de nombreuses années. Il a représenté les deux professeures de l'Université d'Ottawa lorsque la Cour supérieure du Canada a reconnu pour la première fois la confidentialité chercheur-participant.

M. Jacobsen compte plus de 40 ans d'expérience en tant qu'avocat plaidant et fournisseur de conseils juridiques. Il exerce principalement dans les domaines du droit des médias, de la diffamation, du droit administratif et du droit constitutionnel. Plaideur chevronné, M. Jacobsen possède une grande expérience des procès, des appels et des révisions judiciaires à tous les niveaux des tribunaux et devant de nombreux tribunaux administratifs. Il fournit régulièrement des conseils en matière de prépublication et des services de contentieux à de grands médias, notamment The Globe and Mail, CTV, TSN, Bloomberg, ainsi qu'à de nombreux magazines et périodiques, dont le Report on Business Magazine (ROB) et le Journal de l'Association médicale canadienne (JAMC), et à des éditeurs tels que Penguin Random House, HarperCollins et House of Anansi. M. Jacobsen représente également des particuliers, des éditeurs, ainsi que des organisations nationales telles que l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU). M. Jacobsen est agrégé supérieur au Ryerson Center for Free Expression et directeur du comité Journalistes canadiens pour la liberté d'expression. Il a figuré à plusieurs reprises dans le palmarès Best Lawyers in Canada en tant que praticien de premier plan dans le domaine des médias et de la diffamation.



Louis-Philippe Lampron

Louis-Philippe Lampron is a full professor in the Faculty of Law at Laval University, a regular researcher at the Interdisciplinary Research Centre on Diversity and Democracy (CRIDAQ), and co-spokesperson of the Rights and Freedoms Study Group (GEDEL) of Laval University's Faculty of Law. His research interests generally pertain to the protection of human rights in Canada and internationally. In recent years, Professor Lampron has focused in particular on legal issues related to the implementation of basic freedoms and the right to equality, subjects on which he has frequently intervened publicly and has published a number of articles, as well as the books *Maudites Chartes: 10 ans d'assauts contre la démocratie des droits et libertés* (2022) and *La Hiérarchie des droits - convictions religieuses et droits fondamentaux au Canada* (2011).

Louis-Philippe Lampron est professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université Laval, chercheur régulier au sein du Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité et la démocratie

(CRIDAQ) et co-porte-parole du Groupe d'étude en droits et libertés de la Faculté de droit de l'Université Laval (GEDEL). Ses intérêts de recherche portent, en général, sur la protection des droits humains au Canada et au niveau international. Au cours des dernières années, le professeur Lampron s'est particulièrement intéressé aux enjeux juridiques liés à la mise en œuvre des libertés fondamentales et du droit à l'égalité, sujets à propos desquels il est fréquemment intervenu publiquement et a publié plusieurs articles de même que les ouvrages Maudites Chartes : 10 ans d'assauts contre la démocratie des droits et libertés (2022) et La Hiérarchie des droits - convictions religieuses et droits fondamentaux au Canada (2011).

Michael Lynk

Michael is Associate Professor with the Faculty of Law at Western University where he teaches courses in labour, human rights, disability, constitutional and administrative law. Professor Lynk has written widely on the issues of labour law and human rights in the unionized Canadian workplace and is a frequent speaker at industrial relations and labour law conferences across the country. He serves as vice-chair with the Ontario Grievance Settlement Board, and also acts as a labour arbitrator in Ontario. In January 2015, Professor Lynk was named to the Mayor of London's Honours List for his work on humanitarian issues. In March 2016, the United Nations Human Rights Council appointed Professor Lynk as the 7th Special Rapporteur for the human rights situation in the Palestinian Territory occupied since 1967.



Michael est un professeur agrégé à la Faculté de droit de l'Université Western, où il donne des cours dans les domaines du droit du travail, des droits de la personne, de l'invalidité, du droit constitutionnel et du droit administratif. Le Pr Lynk est un auteur prolifique sur le droit du travail et les droits de la personne dans les milieux de travail syndiqués au Canada. Il est souvent invité à prononcer des allocutions dans des conférences sur les relations industrielles et le droit du travail partout au pays. Il est vice-président de la Commission de règlement des griefs de l'Ontario et arbitre de litiges en droit du travail en Ontario. En janvier 2015, le Pr Lynk a été reconnu pour son travail à l'égard d'enjeux humanitaires dans la liste des personnalités du maire de London. En mars 2016, le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies l'a nommé 7e Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967.



John MacCormick

An associate in the Fredericton office, John focuses on labour and employment law, administrative law, and professional regulation. John attended law school at Dalhousie University, where he received a Schulich Scholarship and a J.S.D. Tory Award for Legal Writing. He also spent a semester studying civil law at Laval University. Prior to joining Pink Larkin, John articled as a clerk to the Ontario Divisional Court. He also completed an internship in the Senate of Canada and has worked for the Nova Scotia Court of Appeal. John holds a PhD in Classics from the University of Toronto, where he received awards for both his scholarship and his teaching.

Associé au bureau de Fredericton, John MacCormick concentre sa pratique sur le droit du travail, le droit administratif et la réglementation professionnelle. John a étudié le droit à l'Université Dalhousie, où il a reçu une bourse Schulich

et un prix J.S.D. Tory en rédaction juridique. Il a également étudié le droit civil pendant un semestre à l'Université Laval. Avant de se joindre à l'équipe de Pink Larkin, John a fait un stage comme assistant juridique à la Cour divisionnaire de l'Ontario. Il a également fait un stage au Sénat du Canada et travaillé pour la Cour d'appel de la Nouvelle-Écosse. John est titulaire d'un doctorat en lettres classiques de l'Université de Toronto, où il a reçu des prix pour son parcours académique et son enseignement.



Linda McKay-Panos

Linda is the Executive Director of the Alberta Civil Liberties Research Centre. She taught Language Arts and Social Studies with the Calgary Board of Education for 7 years before returning to university to obtain a Law Degree. She practiced law for a time, before joining the Alberta Civil Liberties Research Centre in 1992 as a Research Associate. Linda is a sessional instructor in the Faculties of Arts and Law at the University of Calgary. Linda received her Bachelor of Education, Juris Doctor and Master of Laws degrees from the University of Calgary. Linda is the Past President of the Alberta Association for Multicultural Education and the Past President of the Public Legal Education Network of Alberta. Linda is the author of several publications dealing with civil liberties, access to information, human rights, discrimination, equality and related topics. Linda received the 2001 Suzanne Mah Award, an Alberta Centennial Medal in 2005 and was selected in 2017 to be celebrated by YW she who dares Canada 150 Project for her work in

human rights in Alberta.

Linda McKay-Panos est directrice générale du Centre de recherche sur les libertés civiles de l'Alberta. Elle a enseigné les arts du langage et les sciences humaines au Conseil de l'éducation de Calgary pendant sept ans avant de retourner à l'université pour obtenir un diplôme en droit. Elle a pratiqué le droit pendant un certain temps, avant de rejoindre l'Alberta Civil Liberties Research Centre en 1992 en tant qu'associée de recherche. Mme McKay-Panos est chargée de cours à temps partiel aux Facultés des arts et de droit de l'Université de Calgary. Elle a obtenu un baccalauréat en éducation, un doctorat en droit et une maîtrise en droit de l'Université de Calgary. Mme McKay-Panos est l'ancienne présidente de l'Alberta Association for Multicultural Education et l'ancienne présidente du Public Legal Education Network of Alberta. Elle est l'auteure de plusieurs publications traitant des libertés civiles, de l'accès à l'information, des droits de la personne, de la discrimination, de l'égalité et de sujets connexes. Mme McKay-Panos a reçu le prix Suzanne Mah en 2001, une médaille du centenaire de l'Alberta en 2005 et a été sélectionnée en 2017 pour être célébrée dans le cadre du projet She Who Dares 150 Women du YW pour son travail dans le domaine des droits de la personne en Alberta.

Joël Michaud

Based in Fredericton, NB, and practicing throughout Atlantic Canada and Québec, Joël Michaud provides strategic advice and representation to clients in all aspects of labour relations and employment, and professional regulating bodies in matters of public complaints, licensing matters and governance. He has appeared in all levels of court in New Brunswick, the Federal Court and the Supreme Court of Canada. He is a certified workplace investigator and trained mediator. In his third-party practice, Joël is a recognized arbitrator under the *Police Act*, the *Public Service Labour Relations Act*, the *Industrial Relations Act* (Minister's list for expedited arbitration), and the Occupational Health and Safety Act. He also adjudicates disputes in other fields of law. Recognized by his peers as a subject-matter expert, Joël regularly speaks at conferences and seminars, in New



Brunswick and elsewhere, and has been a lecturer at the bar admission course organized by the Law Society of New Brunswick for over 25 years.

Établi à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, et exerçant sa profession dans tout le Canada atlantique et au Québec, Joël Michaud fournit des conseils stratégiques et représente des clients dans tous les aspects des relations de travail et de l'emploi, ainsi que des organismes de réglementation professionnelle en matière de plaintes du public, de délivrance de permis et de gouvernance. Il a plaidé devant tous les niveaux de tribunaux au Nouveau-Brunswick, devant la Cour fédérale et devant la Cour suprême du Canada. Il est un enquêteur certifié en milieu de travail et un médiateur formé. Dans sa pratique de tierce partie, M. Michaud est un arbitre reconnu en vertu de la Loi sur la police, de la Loi sur les relations de travail dans la fonction

publique, de la Loi sur les relations industrielles (liste ministérielle pour l'arbitrage accéléré) et de la Loi sur la santé et la sécurité au travail. Il arbitre également des litiges dans d'autres domaines du droit. Reconnu par ses pairs comme un expert en la matière, M. Michaud prend régulièrement la parole lors de conférences et de séminaires, au Nouveau-Brunswick et ailleurs, et est conférencier au cours d'admission au barreau organisé par le Barreau du Nouveau-Brunswick depuis plus de 25 ans.



Penni Stewart

Penni is President of the Harry Crowe Foundation and a Fellow at the Centre for Free Expression, Ryerson University. She served as President of the Canadian Association of University Teachers (CAUT) 2008-2011. She has also served in multiple capacities at her academic staff association (YUFA) including as President. She is Professor Emerita, Department of Sociology, York University.

Penni est présidente de la Fondation Harry-Crowe et agrégée au Centre pour la libre expression, Ryerson University. Elle a assumé la présidence de l'Association

canadienne des professeures et professeurs d'université (ACPPU) de 2008 à 2011. Elle a exercé diverses fonctions, dont celle de présidente, au sein de l'association du personnel académique de l'Université York (YUFA). Elle est professeure émérite au Département de sociologie de l'Université York.

James Turk

Jim is Director of the Centre for Free Expression and Distinguished Visiting Scholar at Ryerson University. From 1998 to 2014, he was Executive Director of the Canadian Association of University Teachers; previously having taught Canadian studies and labour studies at the University of Toronto. He has also held several senior positions in the Canadian trade union movement. Jim speaks and writes extensively on academic freedom, freedom of expression and its relation to social justice, human rights, civil liberties, and related public policy issues. His most recent book is an edited collection, Academic Freedom in Conflict: The Struggle over Speech Rights in the University. He is a member of the Steering Committee of the International Civil Liberties Monitoring Group, convenor of the Right to Information Alliance Canada, and is Adjunct Research Professor at the Institute of Political Economy at Carleton University.



James Turk est directeur du Centre for Free Expression et chercheur invité distingué à l'Université Ryerson. De 1998 à 2014, il a été directeur général de l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université. Il avait auparavant enseigné les études canadiennes et les études du travail à l'Université de Toronto. Il a également occupé plusieurs postes de direction au sein du mouvement syndical canadien. M. Turk prend parole et écrit abondamment sur la liberté académique, la liberté d'expression et sa relation avec la justice sociale, les droits de la personne, les libertés civiles et les questions de politique publique connexes. Son plus récent livre est un recueil édité intitulé Academic Freedom in Conflict: The Struggle over Speech Rights in the University.

Il est membre du comité directeur de la Coalition pour la surveillance internationale des libertés civiles, coordonnateur de l'Alliance canadienne pour le droit à l'information et professeur adjoint de recherche à l'Institut d'économie politique de l'Université Carleton.



Adriel Weaver

Adriel Weaver is a public law litigator at Goldblatt Partners LLP in Toronto, where her clients include criminal defendants, prisoners, immigration detainees, human rights claimants, and public interest organizations. She also represents faculty associations as well as professional associations and unions in the health care sector. As an adjunct professor in the Criminology and Sociolegal Studies program at U of T, Adriel has taught courses on Criminal Law, Indigenous Law, National Security, the Prosecution Process, and Punishment – and developed a keen understanding of many of the practical challenges facing faculty members today. In her spare time, Adriel serves as the Chair of the Board of PASAN, a member of the Board and Chair of the Governance Committee of the Wellesley Institute, and a Board member and Chair of the Law Program Committee of LEAF.

M^{me} Adriel Weaver est avocate en droit public chez Goldblatt Partners LLP, à Toronto, où son portefeuille de clients compte notamment des accusés criminels, des prisonniers, des immigrants en détention, des revendicateurs des droits de la personne et des organismes d'intérêt public. Elle représente également des associations professionnelles, des associations de personnel enseignant et des syndicats du secteur des soins de santé. À titre de professeure auxiliaire au programme de criminologie et d'études socio-légales de l'Université de Toronto, elle a donné des cours en droit pénal, droit autochtone, sécurité nationale, procédures de poursuite et châtiments – et a acquis une connaissance pointue des difficultés pratiques que doivent surmonter aujourd'hui les membres du personnel enseignant. Dans ses temps libres, elle agit comme présidente du conseil d'administration de <u>PASAN</u>, en plus d'être administratrice et présidente du comité de gouvernance du <u>Wellesley Institute</u>, fonctions qu'elle remplit aussi au comité du programme de droit du <u>FEAJ</u>.



organisme de bienfaisance enregistré qui effectue des études et des recherches sur le rôle de l'enseignement et de la recherche postsecondaires dans la société contemporaine. La Fondation parraine des recherches et organise des conférences sur des questions telles que la liberté d'expression, la politisation du travail académique, les facteurs sociaux influant sur les priorités de recherche, l'autonomie et la gouvernance des établissements et la communication savante à l'ère numérique.

Academic freedom /// Freedom of expression ///
Institutional autonomy /// Research integrity /// Scholarship ///

La liberté académique // La liberté d'expression // L'autonomie des établissements // L'intégrité de la recherche // Les activités d'érudition //



Make a Donation to the Harry Crowe Foundation

Faites un don à la Fondation Harry-Crowe

Donors will receive a charitable tax receipt Les donateurs recevront un reçu pour fins d'impôt.

Two ways to donate /// Deux façons de faire un don

Online //
en ligne //
canadahelps.org/en/charities/harry-crowe-foundation canadahelps.org/fr/organismesdebienfaisance/harry-crowe-foundation
Amount /// Montant
50\$ 100\$ 250\$
Other /// Autre \$

Cheque // Chèque //
Payable to Harry Crowe Foundation Payable à la Fondation Harry-Crowe
2705, promenade Queensview Drive, Ottawa (Ontario) K2B 8K2
50\$ 100\$ 250
Other /// Autre\$



Harry S. Crowe //

In 1958, Crowe was fired from his tenured teaching position at United College in Winnipeg for the contents of a letter he had sent to a colleague criticizing the College administration and raising concern about a Conservative victory in the next federal election. Professor Crowe's dismissal prompted the Canadian Association of University Teachers to launch its first investigation into the security of tenure and academic freedom in Canada. The report prepared by Bora Laskin and Verna Fowke established the groundwork for the adoption of CAUT's principles of academic freedom and tenure and its ongoing work defending scholarly rights for academic staff in Canada.

En 1958, Harry Crowe a été renvoyé de son poste de professeur titulaire au United College de Winnipeg après avoir transmis à un collègue une lettre critique à l'égard de l'administration du collège et exprimant ses inquiétudes quant à une victoire des conservateurs aux prochaines élections fédérales. C'est à la suite du congédiement du professeur Crowe que l'Association canadienne des professeures et professeurs d'université a lancé sa première enquête sur la protection de la permanence et de la liberté académique au Canada. Le rapport d'enquête, rédigé par Bora Laskin et Verna Fowke, a ouvert la voie à l'adoption par l'ACPPU des principes de liberté académique et de permanence et jeté les bases de ses activités de défense des droits inhérents aux membres du personnel académique au Canada.

Harry Crowe Foundation Board of Directors Conseil d'administration de la Fondation Harry-Crowe



Penni Stewart

President, Harry Crowe Foundation Présidente, Fondation Harry-Crowe Professor Emerita/ Professeure émérite York University



William Bruneau

Professor Emeritus / Professeur émérite University of British Columbia



Françoise Naudillon

Professor / Professeure Concordia University



Len Findlay

Professor Emeritus/ Professeur émérite University of Saskatchewan



David C. Johnson

Interim Appeals and Compliance Officer, Professor Emeritus, University of Alberta Agent intérimaire des appels et de la conformité, professeur émérite, Université de l'Alberta